

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **29 novembre 2023**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **28**
Nombre de pouvoirs : **1**

Le six décembre deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 28 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 1 membre du Conseil Municipal :

M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20231206-009

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES DU SERVICE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT, DE L'ENERGIE ET DU CAMPING – OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS « 2024 »

Vu l'Article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux termes duquel « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette » ;

Vu les délibérations n° DL20230412-006, n° DL20230412-011, n° DL20230412-016 et n° DL20230412-020 approuvant respectivement les budgets primitifs du budget principal, du budget annexe du Service de l'Assainissement, du budget annexe du Service des Eaux et du budget annexe du Camping ;

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 20 novembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ouverture anticipée des crédits « 2024 », comme suit :

Chapitre	Nature M57	Montant	Affectation
20	2031	3 132,00 €	Frais d'études
	2051	10 044,00 €	Concessions et droits similaires
204	2041582	34 969,00 €	Subventions d'équipement versées Groupement de collectivités - Bâtiments et installations
	20422	24 514,00 €	
21	2111	5 000,00 €	Terrains nus
	2115	31 250,00 €	Terrains bâtis
	21316	2 750,00 €	Equipements du cimetière
	21351	14 337,00 €	Installations générales, agencements et aménagements de constructions – Bâtiments publics
	21352	650,00 €	Installations générales, agencements et aménagements de constructions – Bâtiments privés
	21568	7 952,00 €	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile
	21621	980,00 €	Biens historiques et culturels mobiliers – biens sous-jacents
	21828	62 687,00 €	Autre matériel de transport
	21831	3 125,00 €	Matériel informatique scolaire
	21838	20 869,00 €	Autre matériel informatique
	21841	625,00 €	Matériel de bureau et mobilier scolaires
	21848	3 520,00 €	Autres matériels de bureau et mobiliers
	2186	225,00 €	Cheptel
	2188	70 706,00 €	Autres immobilisations corporelles
23	2312	625,00 €	Agencements et aménagements de terrains
	2313	281 157,00 €	Constructions
	2315	334 143,00 €	Installations, matériels et outillages techniques
	2318	26 452,00 €	Autres immobilisations corporelles en cours
	238	70 000,00 €	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles

BUDGET ANNEXE DE L'ENERGIE			
Chapitre	Nature	Montant	Affectation
23	2315	192 500,00 €	Installations, matériels et outillages techniques

BUDGET ANNEXE DE L'EAU			
Chapitre	Nature	Montant	Affectation
20	2031	2 250,00 €	Frais d'études
	2051	2 429,00 €	Concessions et droits assimilés
21	2151	7 766,00 €	Installations complexes spécialisées
	21561	12 233,00 €	Service de distribution d'eau
	2183	789,00 €	Matériel de bureau et matériel informatique
	2188	6 875,00 €	Autres
23	2313	29 075,00 €	Constructions
	2315	415 081,00 €	Installations, matériels et outillages techniques

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT			
Chapitre	Nature	Montant	Affectation
20	2031	13 950,00 €	Frais d'études
	2051	4 790,00 €	Concessions et droits assimilés
21	2151	10 000,00 €	Installations complexes spécialisées
	2188	19 142,00 €	Autres
23	2313	5 000,00 €	Constructions
	2315	45 964,00 €	Installations, matériels et outillages techniques

BUDGET ANNEXE DU CAMPING			
Chapitre	Nature	Montant	Affectation
21	2183	750,00 €	Matériel de bureau et matériel informatique
	2188	6 056,00 €	Autres
23	2313	6 250,00 €	Constructions

Fait en Mairie d'Usse, le 6 décembre 2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE